



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU BUREAU

L'An Deux Mille vingt-deux.
Le 07 avril à 19h00.

Les membres du bureau, légalement convoqués, se sont réunis aux Fontenelles, sous la présidence de Monsieur Denis LEROUX.

Date de convocation : 31/03/22

Date d'affichage : 31/03/22

Nombre de membres :

- en exercice : 29
- présents : 20
- votants : 26

Nombre de voix :

- en exercice : 39
- présents : 24
- procurations : 10
- **nombre total de voix exprimées : 34**

Etaient présents :

Cédric BOLE, Léon BONVALOT, Marie-Paule BRAND, Anthony CUENOT, Jean-Pierre FRIGO, Pascal GODIN, Bernard JACQUET, Denis LEROUX, Boris LOICHOT, Virgile MARGUET, Francine MISERE, Dominique MOLLIER, Jean-Louis MOUGIN, Valérie PAGNOT, Alexandre PANTEL, Daniel PRIEUR, Elisabeth REDOUTEY, Catherine ROGNON, Gilles ROBERT, Charles SCHELLE, Franck VILLEMMAIN

Etaient absents excusés :

Christine BOUQUIN, Jean-Noël CUENOT, Suzanne GUERRIN, Sylvie LE HIR, Roland MARTIN, Christian MOREL, Pierre VAUFREY

Etaient absents :

Eric HOULLEY, Régis LIGIER

Ont donné pouvoir :

Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Marie-Paule BRAND

Jean-Noël CUENOT a donné pouvoir à Virgile MARGUET

Sylvie LE HIR a donné pouvoir à Denis LEROUX

Roland MARTIN a donné pouvoir à Denis LEROUX

Christian MOREL a donné pouvoir à Valérie PAGNOT

Pierre VAUFREY a donné pouvoir à Cédric BOLE

Catherine ROGNON a été élue secrétaire.

Objet : DE2022-11 : Redimensionnement des Chemins de la contrebande

CONTEXTE : Le Parc naturel régional du Doubs Horloger a construit avec le Parc du Doubs (Suisse) un produit touristique intitulé "Les chemins de la contrebande". Ce produit est une offre d'itinérance sur plusieurs jours, transfrontalière, ludique et immersive autour de la contrebande.

Une étude conduite en 2019 par un cabinet Suisse (Erich Bapst) fait apparaître que le retour sur la fréquentation des itinéraires n'est pas à la hauteur des ambitions du départ et a proposé plusieurs pistes pour « redimensionner » ces chemins sur une nouvelle approche plus porteuse, une simplification de la logistique avec une gestion moins coûteuse.

A la suite de cette étude et des recommandations du Cabinet, le comité de pilotage a décidé plusieurs actions :

1. Conserver les 4 itinéraires actuels et les jeux associés, mais suppression de la logistique courante, (approvisionnement des prestataires en chocolats etc)
2. Faire remonter les informations concernant les prestataires avec une mise à jour automatique du site internet à partir de DECIBELLE DATA en France et du système correspondant Suisse.
3. Création d'une offre plus accessible sur un temps plus court (Week-End) ou une offre réservée aux familles (facile à la demi-journée, avec un jeu ludique en rapport avec la contrebande)
4. Simplification et amélioration du site internet avec la dématérialisation des guides pratiques et initiatiques et la présence de la nouvelle offre. Et possibilité de télécharger les traces GPX des itinéraires.
5. Suppression de l'application de guidage.

OBJECTIFS : Ces différentes actions ont pour principal but de simplifier, digitaliser les carnets pour éviter les réimpressions (économies), le principe de la chasse au trésor qui cible un public plus jeune est un produit d'appel pour faire traverser la frontière et faire connaître les autres circuits.

ETAPES DETAILLEES DE L'ACTION :

- 1- Création de la nouvelle offre, contenu, illustrations, et chiffrage des coûts site internet compris
- 2- Présentation du budget pour validation
- 3- Recherche de financements complémentaires : dépôt subvention région et Fnadt
- 4- Pose des panneaux sur le terrain (réalisé et financé en interne par chaque Parc, 6 en France et 7 en Suisse)

BUDGET :

Le budget initial de ce redimensionnement a évolué et doit être validé pour poursuivre le projet et déposer une demande de financement complémentaire auprès de la région et du FNADT. Il est présenté volontairement avec la répartition entre les deux Parcs, sachant que chaque Parc paiera individuellement les prestataires de son pays, qu'un budget global sera réalisé en fin d'opération. Le montant des dépenses et des recettes seront répartis comme présenté dans le budget ci-dessous. Une convention sera signée entre les deux Parcs pour les modalités de prises en charge financières.

Budget prévisionnel chasse au trésor	Coûts TTC	Portage PNRDH	Portage PNRD
DEPENSES			
Création jeu	2600		2600
Conseil historique AMM	700		700
Illustrations	3900	3900	
Graphisme mise en page des panneaux	5796		5796
Signalétique panneaux et mobilier	1430	1430	
Communication Flyer	600	600	
Traduction	1000		1000
Modification site internet	9600	9600	
Total prévisionnel	25626	15530	10096
RECETTES			
Subvention CTJ	8750		8750
Subvention Région 20%	5125	5125	
Subvention FNADT 20%	5125	5125	
Coût total global et par Parcs	6626	5280	1346
Refacturation du PNRDH au PNRD sous réserve des subventions		-1967	1967
Vérification		3313	3313

Envoyé en préfecture le 28/04/2022

Reçu en préfecture le 28/04/2022

Affiché le

ID : 025-200096295-20220407-DE2022_11-DE



Une fois cet exposé entendu, le comité syndical accepte cette initiative.

Il autorise le président à solliciter les subventions auprès des financeurs, à signer les conventions liées à ce projet et à engager les montants nécessaires à sa réalisation.

Approbation à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme, le Président
Denis LEROUX

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'D. Leroux', written over a horizontal line.

